



Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....p. 2
 Meubles Bernard Tanguay.....p. 3
 Procès-verbal (résumé).....p. 4
 Mai, mois de l'arbrep. 5
 Sécurité incendie p. 6
 Chronique historiquep. 7
 Fête des voisinsp. 8
 Vente de garagep. 9
 Camp de jour + Heure du conte.....p. 10
 Bibliothèque.....p. 11
 FADOQ.....p. 12
 Des nouvelles de la Fabriquep. 13
 En mai, on laisse pousser!p. 14
 Les Trois Clochers.....p. 15
 Club de chasse et pêchep. 16
 Pétanque St-Dominique.....p. 17
 Nos professionnels.....p. 17 à 19
 St-Do en fêtep. 20

Tous vos articles
 devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
 par courriel au
recep@st-dominique.ca

JOURNÉE DES GRANDS-PARENTS

Où: Pavillon des loisirs
Heure: 10 h à 16 h
Quand: samedi le 20 mai

Sur place:
Mini golf 9 trous
Jeux géants
Jeux gonflables
Maquilleuse
Dj

Foodtruck: Queues de castor

Profitez s'en pour dîner sur
 place avec votre pic nic ou
 avec Queues de Castor!

Le samedi 20 mai, on sort nos grands-parents.
 C'est l'occasion de venir l'amuser avec toute
 ta famille lors de notre journée des
 grands-parents.
 Ambiance, animations et jeux seront au
 rendez-vous.

KERPLUNK

DOMINO

MINI GOLF
9 TROUS

Queues de castor

CONNECT 4

Maquillage

DJ

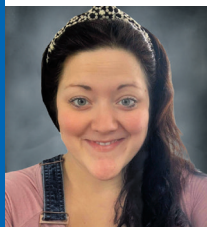


Maire



Hugo MC DERMOTT

District n° 1



Lydia RICHER

District n° 2



Stéphanie LAMBERT

District n° 3



Irène DROUIN DUBREUIL

District n° 4



Jean-François MORIN

District n° 5



Lise BACHAND

District n° 6



Mélissa LUSSIER

Administration

450 774-9939

Adjointe administrative

Geneviève Phaneuf poste 7

Adjointe à la direction

Catherine Matte-Perreault poste 0

Service d'inspection

Eddy Perez poste 2

(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et greffière-trésorière

Christine Massé

Coordonnatrice aux finances

Patricia Gagné poste 4

Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin

Coordonnatrice à la vie culturelle

Myriam Ménard poste 6

Coordonnatrice des loisirs

Valérie Lauzon poste 5

Greffière adjointe

Jolyane Lamarche

Services publics

Service d'urgence 9 1 1

Bibliothèque Saint-Dominique 450 771-0256

Fabrique Saint-Dominique 450 773-0233

École de la Rocade 450 773-7223

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) 1 855-472-5700

Contrôle animalier

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, avant 11 h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 1199, rue Principale, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Téléphone : 450 774-9939 • www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.



*Venez
profiter
de nos
rabais!*

ENTREPRISE FAMILIALE

PRODUITS DE QUALITÉ



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**

meublesbernardtanguay.com / 450-773-0785





Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE TENUE LE 2 MAI 2023, À 20 H.

CONSEIL

- > Le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023.
- > Le Conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 61 315,17 \$ et les comptes payés au montant de 142 986,66 \$.
- > Le Conseil municipal adopte la mise à jour de la politique de remboursement des dépenses.
- > Le Conseil municipal décide de ne pas donner suite à une demande pour de la signalisation supplémentaire concernant l'intersection du 7^e Rang et de la route Guy.
- > Le Conseil municipal accorde le mandat à Solma Tech pour le contrôle des matériaux utilisés relativement aux travaux de réfection de la rue Roy.
- > Le Conseil municipal autorise l'appel d'offres pour le contrat de déneigement des chemins d'hiver pour les saisons d'hiver 2023-2024, 2024-2025 avec l'option additionnelle pour les saisons 2025-2026 et 2026-2027.
- > Le Conseil municipal octroie le contrat d'aménagement paysager du bureau municipal à *Tania Slobodian Designer de jardin*.
- > Le Conseil municipal décide de ne pas accepter la demande de modification de la superficie d'un projet résidentiel intégré (lot 2 210 961).
- > Le Conseil municipal appuie la Cour municipale de Saint-Hyacinthe dans sa dénonciation de la non-signification des constats d'infraction par la Sûreté du Québec à titre de moyen de pression en raison de l'arrivée à échéance de la convention collective de ses policiers, lequel engendre des frais additionnels importants pour la Ville de Saint-Hyacinthe.
- > Le Conseil municipal appuie l'initiative municipale de la municipalité de Saint-Gervais afin de demander une bonification des programmes gouvernementaux.

- > Le Conseil municipal appuie un collectif de signataires élus concernant la dénonciation d'action d'intimidation au sein de l'appareil municipal.
- > Le Conseil municipal s'engage à participer au projet d'étude de faisabilité pour le regroupement des services de sécurité incendie et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité. Le conseil nomme la MRC des Maskoutains comme organisme responsable de ce projet.
- > Le Conseil municipal procède à l'embauche de monsieur Tristan Ashby à titre d'inspecteur en bâtiment attitré à l'inspection des piscines pour une période approximative de 12 semaines.

LÉGISLATION

- > Le Conseil municipal adopte le Règlement 2023-394 relatif à la démolition d'immeubles.
- > Le Conseil municipal créé le comité ayant pour fonction de décider des demandes d'autorisation de démolition découlant du Règlement 2023-394 relatif à la démolition d'immeubles.
- > Le Conseil municipal adopte le Règlement 2023-395 amendant le Règlement 2017-324 intitulé Règlement de zonage afin d'autoriser l'inspecteur des rives de la MRC des Maskoutains à appliquer les dispositions de la section 25 du Règlement.
- > Le Conseil municipal adopte le Règlement 2023-396 modifiant le Règlement 2022-392 décrétant le taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2023.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

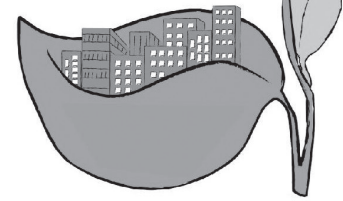
Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.

► DISTRIBUTION DE PETITS ARBRES



Planter un arbre... C'est recréer sa ville!

Distribution de petits arbres.



Pour les familles de Saint-Dominique!



**LE BOIS, ENRACINÉ
DANS NOTRE QUOTIDIEN**

Saviez-vous qu'un arbre d'une cinquantaine d'années produit assez d'oxygène quotidiennement pour une personne?



Les arbres aident même à réduire la pollution sonore!

Des études démontrent qu'une bande de terrain boisé réduit le bruit de 6 à 8 décibels par 30 mètres.



**Le 20 mai 2023
de 10 h à 12 h
au pavillon des loisirs
548 rue Saint-Dominique**

Plants offerts gratuitement par :

En collaboration avec :





Service de sécurité incendie de Saint-Dominique

Professionalisme et diligence, appartenance et fierté,
esprit d'équipe et complémentarité, éthique et respect.

CONSEIL DE PRÉVENTION



Un feu de branches sans embûche?

Chaque printemps, avec l'arrivée du beau temps, plusieurs d'entre vous nettoient leur terrain. Les intervenants en prévention des incendies de la Municipalité de Saint-Dominique vous rappellent que certains résidus peuvent être compostés ou réutilisés. Si vous devez absolument procéder à un feu sur votre terrain, soyez responsable de vos actions et contactez la municipalité et/ou le service incendie afin de connaître vos obligations et, s'il y a lieu, vous procurer un permis de brûlage.

Conditions d'exercice pour feux en campagne (milieu rural):

- La fumée de doit pas incommoder les voisins.
- Une « personne raisonnable » doit demeurer à proximité du site de brûlage jusqu'à son extinction complète.
- Garder le plein contrôle du brasier en tout temps.
- Posséder sur les lieux où le feu est allumé l'équipement requis au cas où la situation dégénère : boyau d'arrosage, extincteur portatif, tracteur de ferme ou autre équipement approprié.
- Le lieu destiné au brûlage doit respecter une hauteur maximale de 2,5 mètres et une superficie de 25 mètres carrés.
- Prévoir au moins 60 mètres de dégagement de tout bâtiment, forêt ou amoncellements combustibles.
- Aviser le service incendie local avant l'allumage et lors de l'extinction complète du brasier.
- Aucun brûlage lors d'une journée venteuse ou si les vents dominants sont orientés vers un boisé.
- Aucun brûlage lors d'une journée dont l'indice d'assèchement est élevé (SOPFEU).

Votre responsabilité

Pourquoi obtenir un permis de brûlage?

Pour informer la municipalité de vos actions afin de prévoir une possible intervention. Lors de l'émission d'un permis, l'information est transmise au service incendie ainsi qu'à la centrale d'urgence 911. De cette façon, si un voisin ou un passant en voiture ou toute autre personne compose le 911 pour déclarer un incendie chez vous, le service incendie tentera de vous contacter avant de quitter la caserne pour fins de vérification.

ATTENTION AUX CONTREVENANTS :

- N'utiliser aucune des matières suivantes comme combustibles : pneus ou autres matières à base de caoutchouc, déchets de construction, ordures, produits dangereux ou polluants et tout autre produit prohibé par la loi ou le règlement en vigueur;
- N'utiliser aucun produit inflammable ou combustible comme accélérateur.



Les moulins de Saint-Dominique (1)

À l'époque seigneuriale, il était du devoir du seigneur de fournir à ses censitaires des installations leur permettant de moudre leur grain. En retour, le paysan lui cédait 1/14 de sa récolte. Le successeur de Hyacinthe-Marie Delorme, son cousin Jean Dessaulles, répond amplement à ses obligations en faisant construire bon nombre de moulins sur son territoire. À Saint-Dominique, il fait construire en 1830, près du ruisseau de la Senelle, un moulin à scie. Dans la région de Saint-Hyacinthe, Pierre Dupont a la réputation d'être le spécialiste de ce genre de constructions. C'est donc à lui que Dessaulles confie son projet. Dupont s'installe dans un logement connexe au moulin et s'occupe de le faire fonctionner.

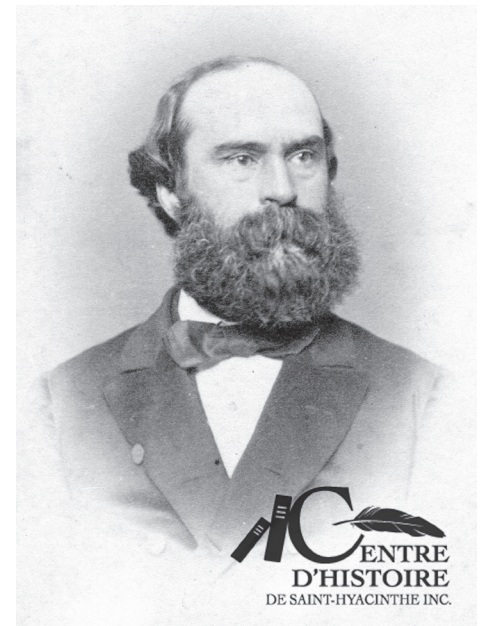
En 1844, les héritiers de Jean Dessaulles louent le moulin à scie à David Bertrand. Menuisier originaire de Verchères, il obtient également la permission des Dessaulles pour construire un autre moulin, à farine celui-là, environ 150 pieds plus bas que le moulin à scie. La présence de ces deux moulins, il faut le souligner, accentue le peuplement de Saint-Dominique. Les colons étaient beaucoup moins rébarbatifs à l'idée de s'implanter dans des rangs s'ils avaient la possibilité de faire moudre leur grain au village plutôt qu'à Saint-Hyacinthe dont l'accès était encore très laborieux. En 1850, le meunier qui s'occupe du moulin à farine, originaire lui aussi de Verchères, est Jean-Baptiste Bélaire. Comme on dit à l'époque, « la grosse ouvrage ne lui fait pas peur. » En effet, à lui seul, il moud pour la seule année 1850, 4 500 minots de blé et 900 minots d'avoine, sans compter le sarrasin, le blé d'inde et l'orge!

Le moulin à scie est lui aussi fort productif, bien que ne fonctionnant que trois mois par année, au moment des crues du printemps et de l'automne. Durant l'année 1850, les trois hommes qui y travaillent ont scié 150 000 pieds de bois servant, par exemple, à la construction de voitures et de charpentes. Le bail du moulin à scie signé entre le seigneur Georges-Casimir Dessaulles et David Bertrand arrive à échéance en 1853. Dessaulles décide de ne pas renouveler le contrat avec Bertrand et loue plutôt le moulin à un menuisier de Saint-Dominique, Jacques Racine. Comme le précédent contrat de 1844, celui-ci tombe à échéance au bout de neuf ans. Pourtant, pour une raison qui demeure inconnue, le seigneur met en vente ses deux moulins, ce qui met fin au contrat signé avec Racine six ans avant son terme.

C'est David Bertrand, le précédent locataire, qui met la main sur les moulins en octobre 1857, pour la somme de 300 livres. La légende veut que Jacques Racine, se trouvant sans emploi à cause de la décision de Dessaulles, décide de construire un moulin, probablement alimenté par le ruisseau des Aulnages. Dans son « Histoire de Saint-Dominique », Mario Coderre affirme que la seule preuve de l'existence de ce moulin se trouve dans le recensement de 1861 où il est noté que Jacques Racine, âgé de 44 ans, possède un moulin à scie d'une valeur de 1000 \$. On ne sait pas quand il cessa ses activités ni où il était situé exactement.

Dans le prochain article, nous terminerons l'histoire des moulins de Saint-Dominique.

Martin Ostiguy, historien, Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe.



*Georges-Casimir Dessaulles,
Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, Fonds
CH001, Séminaire de Saint-Hyacinthe.*



3 juin

FÊTE DES VOISINS

LE PREMIER SAMEDI DE JUIN EST TOUJOURS SYNONYME DE FÊTE DES VOISINS. NOUS VOUS ENCOURAGEONS À ORGANISER UN MOMENT ENTRE VOISINS, QUE CE SOIT UN 5 À 7, UN APRÈS-MIDI AUTOUR DE LA PISCINE, UN BON BBQ, TOUTES LES RAISONS SONT BONNES POUR APPRENDRE À MIEUX CONNAÎTRE NOTRE ENTOURAGE. CELA CRÉE UNE DYNAMIQUE FORMIDABLE DANS LE VOISINAGE.

AFIN DE RENDRE LE TOUT ENCORE PLUS FESTIF, JEUX GONFLABLES SIMON DUSCHENEAU OFFRE 10% DE RABAIS À TOUS CEUX ET CELLES QUI LOUERONT UN JEU GONFLABLE POUR LEUR PARTY LE 3 JUIN.



Nous vous demandons de laisser les rues le plus accessibles possible pour nos véhicules d'urgence, soyez indulgent et courtois.

3 JUIN

FÊTE DES VOISINS

Inscris ton party au loisirs@st-dominique.ca et cours la chance de gagner:



Parcours gonflables
pour ton party le 3 juin
Valeur de 300\$



2e prix
machine à barbe à papa
pour ton party le 3 juin
Valeur de 50\$

Pour être éligible :

- ◆ Tu dois rassembler 3 voisins dans le même party minimalement (toi + 2 autres voisins)
- ◆ Tu dois écrire un courriel à loisirs@st-dominique.ca et nommer les noms et les adresses (3 adresses différentes sur la même rue) et un numéro de téléphone
- ◆ Tu dois écrire une brève description pour décrire ton party

Nous annoncerons le gagnant le 1er juin





VENTE DE GARAGE SAMEDI ET DIMANCHE 3 - 4 JUIN



RÈGLEMENT:



Une vente-débaras ne peut être tenue en d'autre temps que le samedi et dimanche entre 8 h et 18 h et elle doit s'effectuer à l'extérieur de la résidence;



Il est interdit d'offrir en vente des objets neufs lors d'une vente-débaras. Seule la vente d'objets usagés est autorisée;



Le requérant ne peut offrir en vente des aliments ou des breuvages pendant sa vente-débaras;



Une vente-débaras doit se dérouler sur la propriété du demandeur. Une vente-débaras est également autorisée sur un terrain public ou institutionnel lorsqu'elle a pour but une levée de fonds à des fins communautaires;



La vente-débaras ne peut empiéter sur le trottoir, la rue ou tout autre endroit du domaine public;

Sur les terrains vacants, commerciaux et industriels, aucune vente-débaras n'est autorisée;



Toute publicité, annonce, affiche à l'égard d'une vente-débaras d'une vente-débaras doit être installée sur le terrain où a lieu la vente. Aucune publicité ne sera tolérée sur les terrains municipaux, sur des véhicules ou sur des poteaux. Une seule enseigne d'une superficie maximum de 0,56 m² (6 pieds carrés) est autorisée sur le site. L'enseigne peut être installée au plus tôt 24 heures avant le début de la vente et devra être enlevée immédiatement après la fin de la vente;



À la fin de la vente-débaras, le requérant doit nettoyer complètement son terrain.



> CAMP DE JOUR ET HEURE DU CONTE



CAMP
St-D

Camp de jour

Du 26 juin au 18 août

HEURE DU CAMP
9H00 à 16H00

HEURE DU SERVICE
DE GARDE
6H45 à 9H00
&
16H00 à 17H30

→ Places limitées

→ Les enfants de 4 ans doivent avoir fréquenté la maternelle 4 ans pour pouvoir s'inscrire.

← Pour les résidents uniquement.

Inscriptions
9 MAI
À 9h
Sur votre
compte VOILA

TARIF

72\$/Semaine pour le camp de jour
(Une activité spéciale chaque semaine est incluse dans le prix.)
60\$/Semaine de la construction (5 et 6)
(Aucune activité spéciale.)
40\$/Semaine pour le service de garde
(Aucun service de garde à la journée ne sera offert)

www.st-dominique.ca

HEURE DU CONTE

AVEC KARINE SIROIS

Dimanche le 28 mai 10h

À la bibliothèque



Illustrations: Sabrina Charlebois

Auteure: Karine Sirosis

Éditions Lo-Ély

LECTURE DU
CONTE

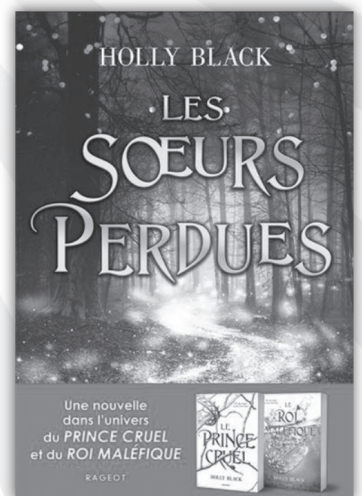
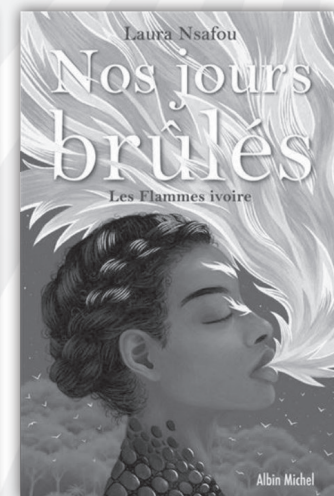
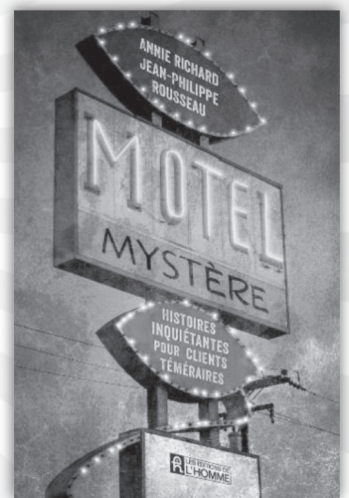
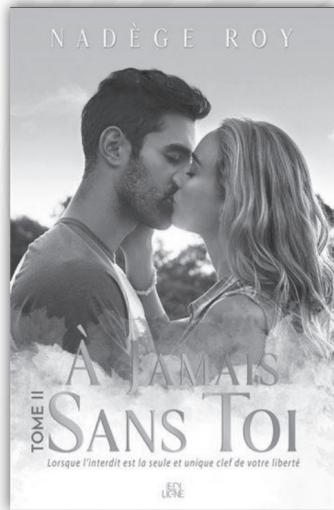
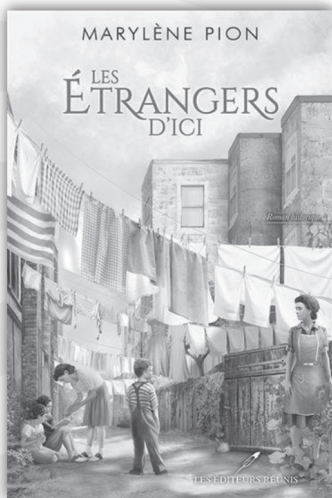
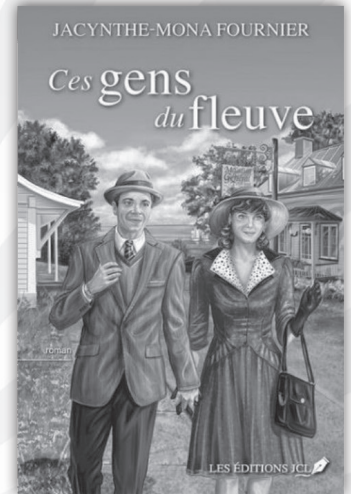
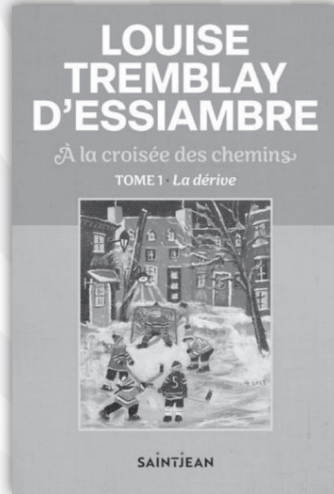
CRÉATION
D'UNE PORTE
MAGIQUE



ALBUMS À
FAIRE TIRER
PARMI LES
PARTICIPANTS



LES NOUVEAUTÉS





Bonjour à tous,

Prochaines activités :

Exercices de Viactive : Viactive a lieu le mercredi de 9h30 à 10h30 au sous-sol de l'église et c'est gratuit.

Jeux divers : Cartes, Parcheesie, Billard. etc. Tous les mardis de 13h30 à 17h. C'est gratuit

Bingo : Prochain bingo le 8 mai avril 2023 à 19 h. Au sous-sol de l'église.

Le bingo suivant aura lieu le 12 juin 2023 à 19h.

Souper des anniversaires :

Le souper des anniversaires aura lieu le 23 mai 2023. Le prix est 10. \$ pour les membres et 12. \$ pour les non-membres. Prenez note que si vous êtes membres FADOQ à St-Dominique et que votre anniversaire est dans le mois de mai, votre repas sera gratuit. S.V.P. téléphonez pour réserver votre place. Téléphonez à Denise Paradis au 450-774-0729.

Ce sera le souper de la fête des mères et des pères. Menu Soupe aux légumes, boîte de poulet Benny et dessert. Nous vous attendons à 17h45 au sous-sol de l'église.

Veuillez noter qu'il est très important de téléphoner **avant le 16 mai** pour réserver votre souper si vous n'avez pas déjà votre billet. Aucune personne ne sera acceptée à la porte sans son billet ou sans sa réservation.

Suite à l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 25 avril dernier, il y eu élection d'un nouveau conseil.

Président : Michel Rocheleau

Vice-président : Réjean Garand

Secrétaire : Denise Paradis

Trésorière : Pauline Richer

Administrateurs : Fernand Bouffard et Jules Hamel

Administratrices : Maryse Chagnon et Carmen Boucher

Prompt rétablissement aux personnes malades. Sincères condoléances aux personnes affligées par un deuil.

Le C.A. de l'Âge d'Or par Denise Paradis secrétaire



Au fil des jours...

LA CAPITATION OU DÎME

Chaque année, les paroisses de notre diocèse sollicitent leurs paroissiens et paroissiennes pour la capitation annuelle (dîme). Le coût de la dîme est de 75 \$ par personne, ce qui représente 1,44 \$ par semaine pour une année. Il s'agit d'un geste de solidarité qui manifeste l'implication de tous et toutes pour la vie de notre paroisse.

Nous vous invitons à être généreux selon vos moyens financiers. Un dépliant pour la campagne de la dîme a été distribué par la poste en février.

**MERCI POUR VOTRE COLLABORATION ET VOTRE AMOUR
POUR VOTRE ÉGLISE!**

À NOTRE PRIÈRE

THÉRÈSE TÊTREULT, décédée à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, le 13 avril 2023, à l'âge de 95 ans et 11 mois, épouse de feu M. Camille Martin. Elle laisse dans le deuil trois fils et deux filles, 8 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants. Elle laisse également sa sœur Gisèle, autres parents et amis. Les funérailles de Mme Têtreault ont été célébrées le 21 avril 2023 en l'église Saint-Joseph suivies de l'inhumation au cimetière paroissial de Saint-Dominique

FRANCE CHICOINE, décédée à Montréal le 27 décembre 2022, à l'âge de 82 ans. Elle était la fille de Domina Chicoine et de Rachel Vertefeuille. Elle laisse dans le deuil neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles, suivies de l'inhumation, ont eu lieu en l'église de Saint-Dominique le 6 mai 2023.

BRUNCH AU PROFIT DE NOTRE FABRIQUE

MERCI à toutes les paroissiennes et à tous les paroissiens, à leurs familles et leurs amis(es) qui ont permis de faire de cette activité du 30 avril un succès par leur présence et leur encouragement, 225 repas ont été servis. Les résultats vous seront communiqués prochainement.

MERCI à Rollande Chagnon, l'organisatrice de cette activité ainsi qu'à son équipe : Claudette, les marguilliers, les marguillières et les nombreux bénévoles!

VOICI COMMENT LE PAPE FRANÇOIS DÉCRIT LA FÊTE DE PÂQUES

« Par sa mort et sa résurrection, Jésus indique à tous le chemin de la vie et du bonheur.

L'amour a vaincu la haine, la vie a vaincu la mort, la lumière a chassé les ténèbres. Ce même amour miséricordieux a inondé le corps mort de Jésus, l'a transfiguré, l'a fait passer dans la vie éternelle.

Jésus est entré dans la vie glorieuse de Dieu. Il nous a ouverts à un avenir d'espérance.

Voici la Bonne Nouvelle : Jésus, le Crucifié, est ressuscité! Cet événement est à la base de notre espérance...

En Jésus, l'Amour l'a emporté sur la haine, la miséricorde sur le péché, le bien sur le mal, la vérité sur le mensonge, la vie sur la mort. »

FÊTE DE L'AMOUR

Dimanche dernier, la paroisse de Saint-Dominique a accueilli les couples qui célèbrent un anniversaire de mariage durant la messe de 9 heures. De 3 à 71 ans de mariage, 18 couples ont accepté d'y participer en ce dimanche de printemps. Ils étaient là pour renouveler leurs promesses de mariage.

Félicitations à nos jubilaires

- Andréanne Archambault et Gilles Benoit (71 ans)
- Lucienne Telmosse et Denis Ménard (62 ans)
- Rollande Duval et Normand Chicoine (62 ans)
- Pauline Ledoux et Roger Richer (58 ans)
- Claudette Lemay et André Côté (56 ans)
- Lucie Ducharme et René Legault (52 ans)
- Jeanne d'Arc Paulhus et Germain Labrecque (51 ans)
- Marielle Chicoine et Ronald Bilodeau (50 ans)
- Lorraine Dufour et Gaston Lussier (49 ans)
- Diane Chicoine et Georges Chagnon (48 ans)
- Pauline Petitjean et Robert Lecours (48 ans)
- Manon Angers et Denis Ledoux (45 ans)
- Jeannine Forcier et François Dubreuil (42 ans)
- Sylvie Dubreuil et Christian Fugère (41 ans)
- Nicole Jacques et Jacques Benoit (35 ans)
- Stéphanie Lambert et Martin Ducharme (15 ans)
- Marie-Andrée Beauregard et Simon Boucher (8 ans)
- Sylvie Viens et André Ledoux (3 ans)

MERCI à Gilles Claing et son équipe pour la belle organisation de cette fête.

➤ EN MAI, ON LAISSE POUSSER !



EN MAI, ON LAISSE POUSSER !

Nous vous invitons à relever le défi et à retarder les premières tontes de pelouse tant que les pissenlits sont en fleurs.

Pourquoi ?

Les fleurs de printemps, dont le pissenlit, constituent souvent l'une des premières sources de nourriture pour les abeilles après la saison hivernale. Comme les abeilles sont responsables de 35% de notre garde-manger, il leur faut de l'énergie pour entreprendre leur travail pollinisateur.

On s'implique !

La municipalité participera au défi pour la deuxième édition cette année et retardera la tonte des terrains municipaux. Afin de fournir une surface sécuritaire aux jeunes sportifs, il est possible que les employés procèdent au besoin à la tonte de la pelouse de deux terrains de soccer.





Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »
Upton
St-Valérien-de-Milton
St-Liboire

Conférence horticole « Les vertus médicinales des épices et des fines herbes », le 29 mai 2023 à 19h00, au Centre communautaire d'Upton (885 rue Lanoie)

La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » vous invite à sa prochaine conférence, lundi le 29 mai 2023 au Centre communautaire d'Upton. Apprenez-en plus sur les vertus médicinales des fines herbes et des épices!



Notre conférencière est Johanne Boucher, copropriétaire de FloreSsens, une entreprise ouvrant ses jardins aux visiteurs et produisant des végétaux. Elle aime partager cette passion de créer de la beauté et de jardiner avec un minimum d'efforts en conférences et en ateliers.

Nous avons à portée de main des herbes et des épices qui peuvent soulager nos malaises. Saviez-vous que la cannelle soulage l'estomac? Que le romarin aide à la mémoire et à la concentration? Que la coriandre est un bon détoxifiant? Que l'ail est considéré comme une panacée? Que le thym est extraordinaire et polyvalent? C'est, entre autres, ce que nous allons explorer ensemble durant cette conférence. Les herbes et épices de votre cuisine vous seront révélées sous l'angle du bien-être et de la santé. Vous y découvrirez des alliées, délicieuses et faciles à intégrer à votre quotidien, grâce à notre conférencière Johanne Boucher.

Cette soirée débutera par l'assemblée générale annuelle de notre société horticole. Il y aura aussi échange de plantes, assurez-vous de bien les identifier pour participer!

Au plaisir de se rencontrer le 29 mai prochain, à Upton!

L'équipe de la société d'horticulture et d'écologie Les Trois Clochers
Yves Winter, président
3.clochers.com@gmail.com www.shelc.fsheq.org





COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Club de chasse et pêche Maska Inc. et la Fondation de la faune du Québec initient les jeunes à la pêche

Saint-Dominique, le 20 avril 2023 – C’est avec grand plaisir que le club de chasse et pêche Maska Inc permettra à 75 jeunes de profiter d’une journée d’initiation à la pêche, le 2 juin 2023 (programme parents/enfants) et le 3 juin 2023 (journée pour les enfants uniquement) prochain au local du Club de chasse et pêche Maska Inc., dans le cadre du programme *Pêche en herbe* de la Fondation de la faune du Québec. Ce programme est réalisé en collaboration avec Canadian Tire, son partenaire principal, et le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Sélectionnée parmi les projets offrant un encadrement et une formation de grande qualité, l’activité offerte par le club de chasse et pêche Maska Inc permettra aux apprentis pêcheurs de se familiariser avec l’habitat du poisson, les différentes techniques de pêche, l’éthique du pêcheur ainsi que les bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection de l’environnement. Avec l’autorisation du MELCCFP, chaque jeune pêcheur recevra un certificat *Pêche en herbe* qui lui tiendra lieu de permis de pêche jusqu’à ce qu’il atteigne l’âge de 18 ans.

Au cours de la période estivale 2023, la Fondation de la faune du Québec compte rejoindre plus de 20 800 nouveaux adeptes, grâce aux organismes locaux qui prennent en charge les activités *Pêche en herbe*.

« Le programme *Pêche en herbe* est l’une des grandes fiertés de la Fondation depuis plus de 25 ans. S’il a permis d’initier plus de 340 000 jeunes depuis 1997, c’est grâce à des organismes comme le club de chasse et pêche Maska Inc. Merci d’assurer la relève en permettant l’initiation de jeunes à la pêche sportive. », conclut Jean-Claude d’Amours, président-directeur général à la Fondation de la faune du Québec.

***Pêche en herbe*, une présentation de la Fondation de la faune du Québec, avec le soutien de son principal partenaire, Canadian Tire.**

Pour les inscriptions, veuillez envoyer un courriel à peche@ccpmaska.club ou vous présentez en personne au 1102 Route Guy, Saint-Dominique au début des activités :

**2 juin de 19h00 à 21h00 (programme parents/enfants)
3 juin de 9h00 à 13h00 (programme enfants seulement)**

– 30 –

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C’est grâce à la contribution de plus d’un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.



PÉTANQUE

Début: le lundi 22 mai 2023
Où: 548 rue Saint-Dominique
Coût: \$10.00
Heure: 19 h
Information: Jules Hamel
au 450 888 0468



Nos professionnels

Béton Mobile DALPÉ inc.
953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0
(450) 773-6682

www.betonmobiledalpe.com
Béton livré au compteur !

www.coopauxpetitssoins.com
450 771-0605

aimé(e)s
 proches-aidant(e)s
 être deux
 Nouveau jeunes familles...

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

450 774-7601

418, rue Girouard
Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Membre
Réseau des
massothérapeutes
professionnels
du Québec

J.G. Daudelin inc.

Rénovations

C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec J0H 1L0

Jean-Guy Daudelin
R.N.Q. 2204-2004-201



DONALD BERGERON
Services financiers Donald Bergeron Inc.
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins
29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566
www.sfl.com



Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

Industries D. **Dany Labonté**
dan.lab@idlltee.com



Tables hydrauliques industrielles
Équipements de levage sur mesure
Conception et fabrication
Ingénierie

Tél.: 450.771.2202
Cell.: 450.278.0147 - Fax : 450.773.2046
1178, Lussier, St-Dominique (Québec) Canada J0H 1L0

Accès>pharma
chez Walmart

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire
> Livraison gratuite dans votre secteur



5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6
T 450 796-4006 • F 450 796-4010
pharmacie.jrichard@accespharma.ca
www.accespharma.ca



**Soudure
Maskoutaine**

Daniel Beauregard, propriétaire
Tél./Fax: 450-774-2483
845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0

**La
Boustifaille**
traiteur



1040, rue Principale, Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0
T. 450.774.3535 | F. 450.768.5486



MÉNARD
DEPUIS 1911

Pain canadien - Fèves au lard - Pâtisseries françaises - Beignes
Chocolat belge - Gâteaux d'anniversaire - Méchoui

1206 rue Principale, Saint-Dominique. 450-773-3735
@ boul.menard@hotmail.com f. Boulangerie Ménard

POMPAGE St-Pie



- Service de vaccum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Écoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo® HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement^{MD}

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

Proprio Direct
AGENCE IMMOBILIÈRE

**À vendre par
le proprio
...et son courtier!**



**Michèle
Sansoucy**
Courtier immobilier
résidentiel

450 779-8465
msansoucy@propiodirect.com

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL · COMMERCIAL · INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINAC** **MIVAC** *Johnny Van*

www.aspirateurfr.com
450 502-7349
info@aspirateurfr.com 

RBQ: 5729-5388-01

Jean et Nathalie

FERME GILL INC.
STE-ROSALIE FARM

• Travaux à forfait
• Vente de foin et paille

450 278-4410 fermegillal@outlook.com

Detaillant autorisé
SERRUPRO

Centre de Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16



Entreprise située à Saint-Dominique !

Plomberie - chauffage 
POULIOT
Mécanique de procédé

COMMERCIAL AGRICOLE INDUSTRIEL

- INSPECTION ET LOCALISATION PAR CAMÉRA
- PLANCHER CHAUFFANT
- AÉROTHERME
- GAZ NATUREL ET PROPANE
- CHAUFFAGE VAPEUR, RADIANT, AU BOIS
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE



admin@pouliotpm.com
pouliotpm.com
450-793-2020
450-278-8343

pouliotpm.com

LES ENTREPRISES
VINCENT HOULE

EXCAVATION • LOCATION

846, route 137 Nord,
Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0

450 502-9797
entvincenthoule@outlook.com

- EXCAVATION résidentielle et commerciale
- DÉMOLITION
- TRANSPORT de tout genre
Canada, Ontario, États-Unis
- TRANSPORT HORS NORME "Over Size"



ST-DO

🌻 EN FÊTE 🌻



LE GARS DU SON

THIS SIDE UP | LE GARS DU SON

17 JUIN, 16 H

LASERTAG 16 H À 20 H

FOODTRUCKS 16 H À 21 H

BAR 16 H À MINUIT

FEUX D'ARTIFICE 22 H



548 rue Saint-Dominique